

Compte rendu du Conseil Municipal de Blosseville sur Mer du 11 mars 2025

8 conseillers présents : Pascal VANIER, Alain GAILLANDRE, Laurent BLOSSEVILLE, Dominique CLASTOT, Patrick LEGRAND, Laurent LIOT, Marie line ROBILLARD et Laurence MAURIQUE

3 absents : Marie LECLERC, Emilie BUREL, Hugo CALLENS (pouvoir à Pascal VANIER)

Le secrétariat de séance est assuré par Laurence MAURIQUE.

Adoption du procès-verbal du conseil du 29 novembre 2025

Le compte rendu du conseil du 29 novembre 2025 diffusé à l'ensemble des conseillers a été approuvé à l'unanimité des voix après ajout du point n°4 relatif au PADD.

1- Demandes de subventions

- Travaux d'isolation du logement de la Mairie

Monsieur le Maire explique que suite au départ des locataires du logement de la mairie, des travaux d'isolation sont indispensables pour obtenir le DPE requis pour le relouer. Il propose d'agrandir ce logement en aménageant les combles et en modifiant le système de chauffage qui à ce jour est commun pour l'ancienne salle de classe, le logement et la mairie, ce qui n'est pas sans créer quelques difficultés (clé de répartition).

Après en avoir débattu il est décidé qu'une réunion de la commission des travaux se tiendra le 15 avril 2025 à 18 h 00 pour proposer des solutions pour le chauffage et l'isolation.

Les demandes de subventions seront adressées ultérieurement suivant éligibilité.

- Bien sans maître

Monsieur le maire propose de différer la levée d'indices de cavités et le subordonner à l'obtention du titre de propriété de la parcelle. Néanmoins, renseignement pris, aucune subvention ne peut être allouée pour cette opération. (hors réunion) Il annonce qu'une personne est intéressée pour l'acquisition de la parcelle. . Celle-ci sera vendue dans les mêmes conditions que les parcelles chemin Barbaret.

- Réfection du sol de la salle des fêtes

En attente de devis la demande de subvention est différée.

2- Renouvellement de la licence de gestion du cimetière et formation associée

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'est dotée d'un logiciel de gestion du cimetière. La licence arrive à échéance au moi de mai. Des devis ont été établi par la société qui propose 3 solutions :

- Pour 5 ans : 629€60
- Pour 3 ans : 424€98
- Pour 1 an : 157€40

Pour éviter une gestion anarchique du cimetière, il est décidé de prolonger pour 5 ans la licence.

Parallèlement il est décidé de souscrire à une formation pour la gestion du logiciel par les utilisateurs pour un montant de 504 €.

Suite à la remarque de madame ROBILLARD, monsieur le Maire propose de se renseigner sur la possibilité qu'a la commune d'entretenir les tombes de soldats morts pour la France.

3- Convention avec la société STOP NUISIBLES

Comme chaque année, il est proposé de contractualiser avec la société STOP NUISIBLES pour l'éradication des nids d'hyménoptères

4- Départ en retraite de madame MASSU Françoise le 31 août 2025

Monsieur le Maire annonce que madame MASSU fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2025 et demande à l'ensemble des conseillers présents si à leur connaissance quelqu'un serait susceptibles de pourvoir le poste.

5- Départ en retraite de madame MASSU Françoise le 31 août 2025

Un bilan financier établi par madame Maurique à date, des travaux de l'Eglise est présenté au conseil.

Questions diverses

Madame ROBILLARD demande si les trous seront rebouchés rue du Calvaire. Monsieur VANIER explique que la CCCA s'est engagé à traiter les ruissellements rue du Calvaire et à reprendre la voirie à cette occasion. Il est aussi prévu la pose de bordures rue du bout des marettes afin de protéger le talus en aval de la propriété de monsieur et madame SALITOT et de reprendre les revêtements rue de la forge et rue du bout des marettes avec le concours du Département.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h40

Le Maire,

Le secrétaire de séance

Pascal VANIER

Laurence MAURIQUE